



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	28	24
Date de la convocation		
20/06/2024		
Date d'affichage		
20/06/2024		

### Séance du 26 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 26 Juin à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Labenne, sous la présidence de M. Jean-Luc DELPUECH, Maire.

**Présents :** tous les membres à l'exception de BENOIT-DELBAST Jacqueline, PETITJEAN Jérôme, LE COADIC Bruno, BOUCLEY Evelyne, BOUILLE-VAGNEUR Marjory, SALLABERRY Muriel, BELLOCQ Aurélien qui ont donné respectivement pouvoir à FRACCHETTI Bernard, DELPUECH Jean-Luc, HIRIGOYEN Philippe, MAGIEU Philippe, MAIS Jean-Michel, DUBOS Christelle et RONDET Chantal.

**Absent(s) excusé(s) :** LAPENU Marie-Josée, ETCHEVERRY Anne, CHAVES Jonathan, TAUZIN Marie-France.

### N°2024-06-26-06/49 Décision Modificative au Budget Primitif 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le B.P. 2024 approuvé par le Conseil Municipal,  
Vu la délibération n°2024-06-26-05/48 par laquelle le conseil approuve le protocole transactionnel relatif au renouvellement du terrain synthétique,  
Considérant que la Commune devra honorer sur l'exercice 2024 la première moitié de sa participation, 75 000 €,

#### Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le transfert de l'opération 202 (bâtiments) vers l'opération 205, équipements sportifs pour un montant de 75 000 euros.

A Labenne, le 27 Juin 2024

Le Secrétaire de séance,

Olivier GOYENECHÉ



Le Maire,

Jean-Luc DELPUECH



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa notification au représentant de l'Etat dans le Département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).